

[Texte]

Canada Pension Plan provides details of the costs and changes to the financing of this program.

One of the new notes—describing the valuation of gold in the summary financial statements—indicates the results of the research of the Office of the Comptroller General on some of the findings of the Federal Government Reporting Study (FGRS) of the Auditor General. In this situation we have concluded that maintenance of the basis of valuation of gold, in terms of the Special Drawing Right, is appropriate. Nevertheless, we provide disclosure in Note 8 of both the current value and historic cost of the financial asset.

Other changes have been made to the Public Accounts, Volume II, which provides details of departmental activities, has been split into two parts. The reporting format of departmental activities has been revised to allow, for the first time, comparison of actual spending by departments to total authorities granted. These include authorities granted through Main and Supplementary Estimates, authorities carried forward from prior years and those granted by central reserve transfers. Parliamentary committees working with this document will find it significantly easier to relate actual financial expenditure to the authorities granted by Parliament.

THE RESERVATIONS AND OBSERVATIONS OF THE AUDITOR GENERAL ON THE 1985-1986 FINANCIAL STATEMENTS

While acknowledging all of these improvements, the Auditor General continues to have three reservations in his Opinion on the Government's summary financial statements:

- Failure to provide for Crown Corporation borrowings (new in 1985-86),
- Failure to consolidate Crown Corporations, and
- Unrecorded liabilities.

Each of the issues described in these reservations has been carefully reviewed by the Government. In some cases the Government disagrees with the accounting treatment proposed by the Auditor General. In others, the research needed to support an informed decision by the Government is underway. One change proposed by the Auditor General will be implemented after passage of legislation currently before the House. For all of these issues, the Government has ensured the full disclosure of the relevant facts in the notes to the financial statements.

Let me explain.

Reservation 1: Failure to provide for Crown Corporation borrowings

[Traduction]

programme et les modifications apportées à son mode de financement.

Une nouvelle note des états financiers sommaires décrivant l'évaluation de l'or indique les résultats de la recherche menée par le Bureau du contrôleur général concernant certaines constatations découlant de l'Étude sur les rapports financiers des gouvernements fédéraux (ERFGF) effectuée par le vérificateur général. Dans ce cas, nous avons conclu que le maintien de la base d'évaluation de l'or en fonction des Droits de tirage spéciaux est approprié. Néanmoins, nous divulguons dans la note 8 la valeur actuelle et le coût historique de cet avoir financier.

D'autres modifications ont été apportées aux Comptes publics. Le volume II, qui fournit des précisions sur les activités des ministères, a été divisé en deux. La présentation de données sur les activités des ministères, a été divisée de manière à permettre, pour la première fois, de comparer les dépenses réelles engagées par les ministères et l'ensemble des autorisations qui ont été accordées. Il s'agit notamment de celles accordées par le biais du budget des dépenses principal et des budgets supplémentaires, de celles reportées des exercices précédents et de celles accordées grâce à des virements de la réserve pour dépassement des crédits législatifs. Les comités parlementaires qui se serviront de ce document pourront beaucoup plus facilement comparer les frais financiers réels et les autorisations accordées par le Parlement.

LES RÉSERVES ET LES OBSERVATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE 1985-1986

Malgré tous ces efforts, madame la présidente et membres du Comité, le vérificateur général exprime encore trois réserves dans ses observations sur les états financiers sommaires du gouvernement, notamment:

- le défaut d'établir une provision pour les emprunts des sociétés d'État (nouveau en 1985-1986),
- le défaut de consolider les données financières des sociétés d'État, et
- le passif non comptabilisé.

Chacune des questions exposées dans ces réserves a été minutieusement examinée par le gouvernement. Dans certains cas, celui-ci n'est pas d'accord avec le traitement comptable proposée par le vérificateur général. Dans d'autres cas, la recherche nécessaire pour permettre au gouvernement de reprendre une décision éclairée est en cours. Une des modifications proposées par le vérificateur général sera mise en oeuvre dès l'adoption des textes législatifs sur lesquels se penche actuellement la Chambre. Dans tous ces cas, le gouvernement a garanti la divulgation intégrale de tous les faits pertinents dans les notes afférentes aux états financiers.

Permettez-moi d'élaborer.

Réserve n° 1: Défaut d'établir une provision pour les emprunts des sociétés d'État